LOU CANTOU

Année 2020

Bulletin municipal
de la
commune
de
Montet et Bouxal

Le mot du maire

Cher(e) habitante, habitant,

Madame, Monsieur,

Cette année 2020 a été une année bien singulière et inédite pour tout le monde.

Le début d'année a permis l'élection du nouveau conseil municipal dès le premier tour du 15 mars 2020 avec un taux de participation très élevé malgré les conditions sanitaires qui se dégradaient déjà très fortement et le début des gestes barrières qui se mettaient en place.

Je profite de ce message pour vous remercier au nom de tous les élus de la confiance que vous nous avez accordée par cette élection.

Le confinement, du 16 mars au 10 mai, a retardé la mise en place de ce nouveau conseil en maintenant en fonction la précédente équipe municipale jusqu'au 25 mai, date à laquelle nous avons pu nous réunir à nouveau.

Au cours de ce premier conseil, j'ai été réélu en tant que maire. Albert Castanié et Didier Pécheyran ont été désignés pour m'assister en tant que premier et second adjoints.

Je tiens à en remercier le conseil, mais également le précédent conseil municipal avec lequel nous avons travaillé au cours de ces dernières années.

Depuis plusieurs mois, les contraintes sanitaires continuent à ralentir et alourdir tout le fonctionnement de la vie publique et privée. Les commissions et les différentes structures dans lesquelles nous siégeons (Grand Figeac, différents syndicats…) n'ont fini de se mettre en place que fin 2020 bloquant de ce fait de nombreuses prises de décisions.

La vie a néanmoins continué tant bien que mal. Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont investies et qui ont pris soin de maintenir le contact avec les personnes seules, voire de leur apporter ce dont elles avaient besoin. La solidarité a bien fonctionné !

D'autres personnes se sont proposées pour coudre des masques fournis par le Grand Figeac. Ces masques ont été distribués aux habitants en complément de ceux de la commune et du conseil départemental. Merci à elles également.

La réouverture de l'école le 12 mai, en concertation avec l'administration et les enseignants, a été une première étape importante qui a redonné de la vie dans le village. Pour réussir cette reprise, tout le personnel enseignant et municipal s'est investi afin que tout puisse être réalisé en réduisant au maximum les risques pour les enfants. Tout a été fait très professionnellement !

Enfin, je dois tous vous féliciter pour le bon respect général des consignes sanitaires. Ce respect nous a permis de ne pas déplorer de cas graves sur notre commune. Mais rien n'est fini. Continuons cet effort collectif.

La vie sociale et culturelle est à l'arrêt depuis maintenant quasiment une année. C'est difficile à vivre pour beaucoup d'entre nous. J'espère que dans les prochains mois nous pourrons arriver à retrouver une vie plus "normale" avec des festivités nous permettant de nous retrouver physiquement.

Malgré ce contexte, le conseil municipal (ancien et nouveau) a travaillé pour la commune. Vous trouverez un récapitulatif des travaux et actions qui ont été réalisés au cours de 2020.

Des projets ont commencé à émerger et viendront voir le jour dans les prochains mois. Parmi ceux-ci, je peux citer :

- L'adressage, sur lequel nous travaillons avec La Poste, pour identifier et nommer toutes les rues, voies, chemins… et maisons afin de faciliter l'accès des secours mais aussi des livreurs ou autres utilisateurs. Nous vous solliciterons à ce sujet prochainement,

- L'acquisition de la maison qui a appartenu à Mme Legall, derrière la salle des fêtes, suite à la décision de la vendre par ses petits-enfants. Un projet devra être travaillé permettant de modifier l'accès à la salle des fêtes afin de la rendre plus facilement accessible aux personnes à mobilité réduite, de sécuriser ses abords pour les enfants, et de lui faire bénéficier du jardin de la maison,

- L'équipement informatique de l'école, tout particulièrement de la classe des CM1 et CM2, dont on voit l'importance aujourd'hui lorsqu'on est confronté à une crise comme celle que l'on vit,

- Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui se construit à l'échelle du Grand Figeac. Le travail amorcé en 2019, a pris beaucoup de retard mais il redémarre progressivement. A terme, il définira un zonage avec les vocations des différentes parcelles (agricole, constructibles, économiques…) et les contraintes ou protections qui leur seront associées. Vous serez aussi consulté à ce propos.

D'autres projets ou travaux verront le jour, mais je ne vais pas m'y étendre maintenant.

Pour conclure, je tiens au nom de tous le conseil municipal à vous adresser tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année en espérant qu'elle nous fera bien vite oublier celle que nous venons de vivre et que nous pourrons nous réunir lors d'un moment de convivialité.

Stéphane LEPRETTRE
Maire de Montet et Bouxal

Informations Municipales

Le Conseil Municipal

M **Leprettre** Stéphane	Maire	M **Costes** Florent	Conseiller
M **Castanié** Albert	1er adjoint	M **Escalé** Jean Claude	Conseiller
M **Pécheyran** Didier	2e adjoint	Mme **Feyt** Evelyne	Conseillère
M **Ayroles** Sylvain	Conseiller	Mme **Guenette** Catherine	Conseillère
Mme **Bousquet** Véronique	Conseillère	M **Hudry** François	Conseiller
Mme **Carsac** Véronique	Conseillère		

La Mairie

- **Adresse** : Mairie Lavitarelle 46210 MONTET ET BOUXAL
- **Mail** : mairie.montetetbouxal@wanadoo.fr
- **Tel** : 05 65 40 22 60
- **Site internet** : www.montet-et-bouxal.fr
- **Horaires d'ouverture au public :**

  Le Mardi de 9h00 à 12h00 et le Vendredi de 09h00 à 12h00

- **Nombre d'habitants :** 221 *(population légale 2018)*

Etat civil 2020

Naissances

- **Zélie, Lou PEYRISSAC** née le 28/01/2020 à Aurillac

Fille de Julie CARSAC et Nicolas PEYRISSAC
Domiciliés "Broussoles" à Montet-et-Bouxal

- **Lorenzo, René, Maurice, Romain RITZZO** né le 22/08/2020 à Rodez

Fils de Jessica DURRIEU et Benoît RITZZO
Domiciliés Lotissement "Lavitarelle" à Montet-et-Bouxal

- **Lyad FADHUILI TOUMBOU** né le 19/10/2020 à Villefranche de Rouergue

Fils de Salama FADHUILI et Anli TOUMBOU
Domiciliés «Lavitarelle" à Montet-et-Bouxal

- **Lyna, Dalila, Brigitte LAVALLÉE** née le 18 Novembre 2020 à Aurillac

Fille d'Errine POINTIN et Romain LAVALLÉE
Domiciliés Lotissement "Lavitarelle" à Montet-et-Bouxal

Monsieur LAGARRIGUE Louis décédé le 12 Août 2020
À l'âge de 86 ans
Natif de Bouxal, résidant à Saint Bressou

Madame LABROUSSE Juliette décédée le 27 septembre 2020
À l'âge de 90 ans
Résidant à l'EHPAD du Rouget

Informations municipales

Urbanisme

Au cours de l'année, les demandes d'urbanisme suivantes ont été enregistrées en mairie:

- 1 permis de construire (reconstruction de la station de pompage de Longuecoste par le SAEP Sud Ségala)
- 1 permis de construire (bâtiment agricole)
- 5 déclarations préalables (toiture, piscine, véranda …)
- 1 permis pour démolition d'un bâtiment

Rappel : Dans quels cas faut-il déclarer ses travaux ?

- Lors de création ou d'extension de surface,
- Lors du changement de destination d'un local,
- Lors de la construction d'une piscine,
- Lors de travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie

Budgets Municipaux

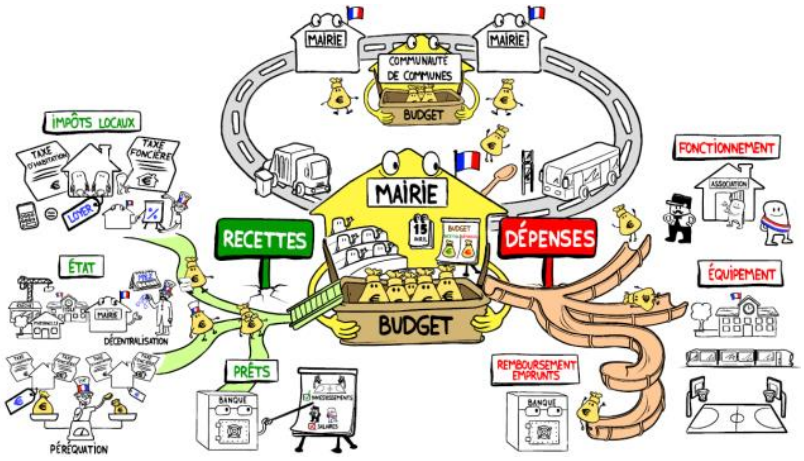

La commune de Montet et Bouxal est amenée à assurer la gestion de 4 budgets différents en fonctions des opérations réalisées.
Vous trouverez ci-après les grandes lignes des opérations effectuées au cours de l'année 2020 dans ces différents budgets.

Budget "Commune"

Ce budget concerne le fonctionnement général de la commune et de l'école avec une section de fonctionnement (charges et recettes courantes liées à l'activité) et une section d'investissement (investissement matériel et mobilier).

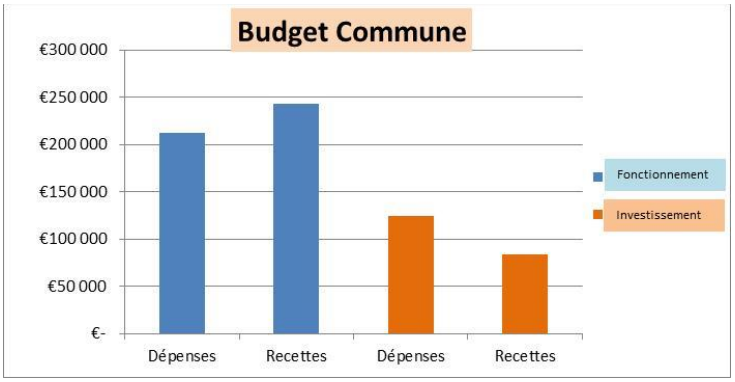

Graphique 1 : Opérations enregistrées sur le budget communal au cours de l'année 2020 hors opération d'ordre (en euros TTC)

Les charges de fonctionnement sont liées essentiellement à :

- Des charges à caractère général pour environ 73 000 € TTC
- Des charges d'indemnités et de personnels pour environ 86 000 €
- Une subvention d'équilibre au budget "Multiple Rural" pour 10 000 €

Les recettes de fonctionnement résultent principalement :

- De recettes fiscales pour environ 106 000 €
- De dotations et subventions pour environ 96 000 €
- Des loyers des locaux municipaux pour environ 13 000 €
- Des participations aux frais de cantine par les parents pour environ 14 000 €

Les dépenses d'investissements sont relatives :

- A l'achat de la maison de Mme Legall pour 80 000 €
- Aux travaux sur les chemins ruraux pour environ 8 600 €
- Aux remboursements d'emprunts (capital) pour environ 27 000 €

Les recettes d'investissement sont principalement liées à la contraction d'un emprunt de 80000 € pour l'acquisition du bien de Mme Maspimby et M. Pétricien (petits enfants de Mme Legall).

Budget "Multiple Rural"

Ce budget assure la gestion de la station-service et de lavage ainsi que des locaux professionnels.

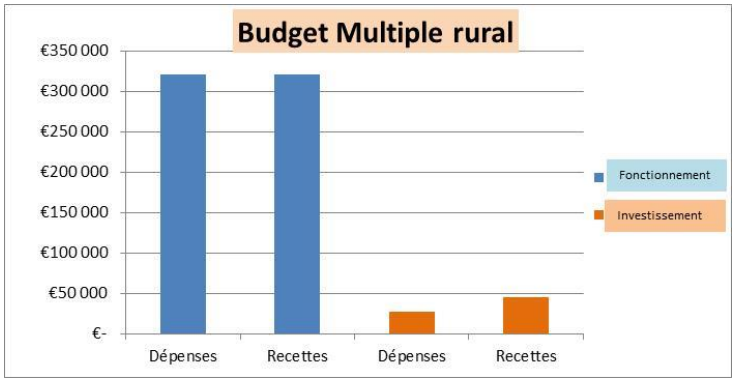

Graphique 2 : Opérations enregistrées sur le budget Multiple Rural au cours de l'année 2020 hors opération d'ordre (en euros HT)

Les charges de fonctionnement sont liées essentiellement à :

- Des achats de carburants pour environ 232 000 €
- Des charges de personnel pour environ 8 000 €

Les recettes de fonctionnement résultent principalement :

- Des ventes de carburants pour environ 251 000 €
- Des loyers des locaux rattachés pour environ 50 000 €

Les dépenses d'investissements sont majoritairement relatives aux remboursements d'emprunts (capital) pour environ 22 000 €

Budget "Assainissement"

Ce budget assure la gestion de l'assainissement collectif sur Lavitarelle et le Mas del Prat.

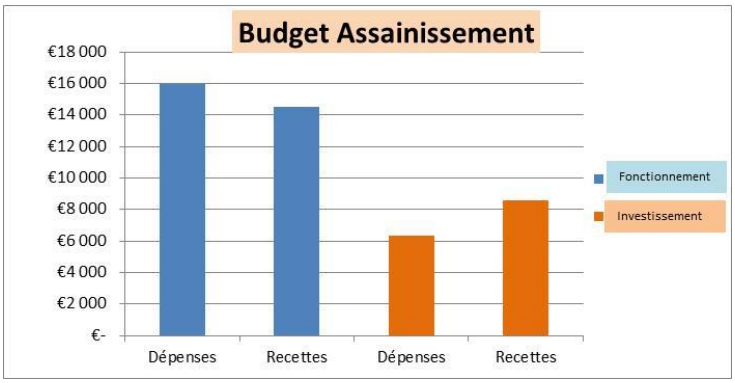

Graphique 3 : Opérations enregistrées sur le budget Assainissement au cours de l'année 2020 hors opération d'ordre (en euros HT)

Les charges de fonctionnement sont liées essentiellement à des charges de personnel pour environ 9 000 €.

Les recettes de fonctionnement résultent principalement des redevances perçues au près des abonnés pour environ 11 000 €.

Les dépenses d'investissements sont relatives aux remboursements d'emprunts (capital) pour environ 2 600 € et des amortissements.

Budget "Lotissement"

Ce budget assure la gestion des parcelles destinées à la construction d'habitats nouveaux avec leurs viabilisations et leurs reventes. Aujourd'hui ne figurent plus que les parcelles restant à vendre au niveau du lotissement à l'entrée de Lavitarelle.

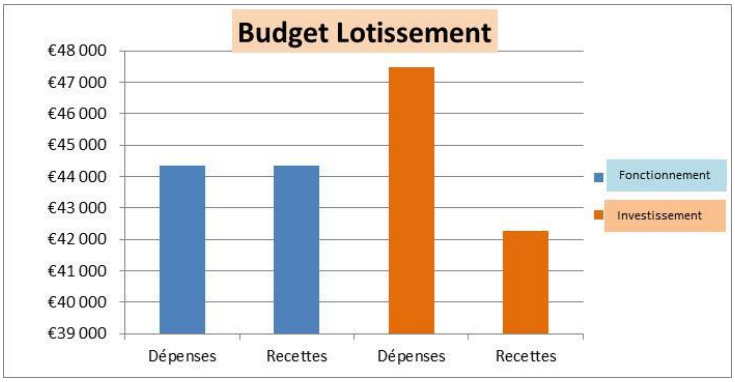

Graphique 4 : Opérations enregistrées sur le budget Lotissement au cours de l'année 2020 hors opération d'ordre (en euros HT)

Au cours de l'année 2020, aucun aménagement ou investissement n'a été effectué sur ce budget.
Les montants figurant sur le graphique correspondent à des écritures administratives au sein du budget. Seuls des remboursements d'emprunts ont été réalisés pour un montant d'environ 4 200 €.

Travaux et actions réalisés par la commune au cours de l'année 2020

- Réalisations de 3 ralentisseurs à Lavitarelle et de la signalisation
- Entretien et investissement sur la voirie et chemins ruraux
- Entretien et investissements dans différents logements communaux
- Entretien de la station essence, de la station de lavage et aspirateur
- Noël de l'école, des enfants de la commune et des ainés
- Acquisition de la maison de Mme Legall

La reconstruction de la station de pompage de Longuecoste

Le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable (SAEP) du Sud Ségala a démarré les opérations de reconstruction et de modernisation de l'unité de pompage de Longuecoste.
Cette opération était rendue obligatoire dans le double objectif d'améliorer la qualité de l'eau qui sera desservie dans le réseau d'eau potable et de respecter les débits minima dans le ruisseau pour permettre le maintien de la vie aquatique en période d'étiage.

Photo : Travaux en cours de réalisation en février 2021

Le montant total des travaux de rénovation s'élèvent à 2 400 000 € HT subventionné à hauteur de 48% par l'Agence de l'eau Adour Garonne et le Conseil départemental.

Photo : le projet fini

Actuellement, la station est à l'arrêt depuis plusieurs mois pour permettre les travaux. La continuité de l'approvisionnement en eau pour l'ensemble des 2900 abonnés du syndicat est assurée par l'interconnexion qui a été réalisée avec le SAEP du Ségala Oriental et le syndicat du Limargue.

Les travaux devraient s'achever en fin d'année 2021.

Informations Générales

Tarifs de location de la salle des fêtes

Salle des fêtes/ salle de réunion

- Habitants de la commune : 30 € / jour
- Habitants hors commune : 60 € / jour
- Associations de la commune : gratuit
- Réunion journée ou ½ journée : 40 €

Caution pour toute location : 200 €

Possibilité de louer un vidéoprojecteur: 10€ chacun

Pluviométrie

Données pluviométriques de Montet et Bouxal (Pech Larode)

Année 2019		Année 2020	
		Janvier	100 mm
		Février	100 mm
		Mars	110,5 mm
Avril	51 mm	Avril	100 mm
Mai	89 mm	Mai	97 mm
Juin	32 mm	Juin	111 mm
Juillet	33mm	Juillet	22 mm
Aout	65 mm	Aout	111 mm
Sept	47 mm	Sept	118 mm
Octobre	221 mm	Octobre	254 mm
Novembre	290 mm	Novembre	56,5 mm
Décembre	245 mm	Décembre	273 mm
		Total 2020	1 453 mm

Relevé personnel effectué par M François Hudry.

Vie communale

La Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

- **le mardi de 10h à 11h30**
- **le vendredi après-midi de 16h à 18h30**

Sont à votre disposition : Romans, documentaires, bandes dessinées, livres en gros caractères, ouvrages en occitan ou en langues étrangères, albums, livres CD ou CD-Rom…..
La bibliothèque est rattachée au réseau de la bibliothèque départementale du Lot qui assure un renouvellement des ouvrages tous les 6 mois.
Le don de livres en bon état est bien entendu possible, ce qui permet à la bibliothèque de posséder ses propres ouvrages !
Pour les habitants de la commune, et des communes voisines, possibilité de prêt gratuit des ouvrages pendant 1 mois.
Un espace informatique est à votre disposition pour toutes démarches administratives ou loisirs.

La bibliothèque est ouverte à tous, petits et grands !

N'hésitez pas à venir à la rencontre de Jocelyne PATTE, Ginette CALMEJANE et Nathalie LABARTHE

La commune fait partie du Rassemblement Pédagogique Intercommunale (RPI) constitué avec les communes de Labathude, Montet et Bouxal, Sabadel Latronquière, Sainte Colombe, Saint Médard Nicourby, Terrou, et une partie de Prendeignes.
L'école de Lavitarelle accueille les niveaux de CE1, CE2, CM1 et CM2 répartis en 2 classes.
A la rentrée de septembre 2020, 37 élèves étaient présents à Lavitarelle (10 CE1, 11 CE2, 10 CM1 et 6 CM2) et 33 à Labathude (9 PS, 11 MS, 5 GS et 8 CP)
Dans les 2 écoles, tout un travail a été fait, et continue à évoluer, pour s'adapter aux modifications du protocole sanitaire lié au COVID 19 afin de garantir le maximum de sécurité pour les enfants et personnels. C'est une forte contrainte pour tous. Mais tout le monde s'attache à le respecter.

- **Les enseignants et assistant de vie scolaire**:
  - Classe des CE1 - CE2 : **M Raphaël ZACHARY** Directeur d'école,
  - Classe des CM1 - CM2 : **M Guillaume MARTORY** (**Mme Aurélie SINGLAN** le mardi**),**
  - AVS qui intervient dans les 2 classes **: Mme Aline CASSAN.**

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux enseignants, Monsieur Guillaume Martory et Mme Aurélie Singlan en fonction depuis la rentrée scolaire de septembre 2020 en remplacement de Mme Elisabeth Cos qui a fait valoir ses droits à la retraite.

- **Le personnel communal** :
  - **M Éric LALOU** : Cantinier
  - **Mme Marie-claire LAW-MINE** : Garderie, ménage (école et mairie)
  - **Mme Marie-Laure ROUSSILHE** : Ménage des locaux (école et bâtiments communaux)
  - **Mme Odile LADIRAT** : Accompagnement des élèves aux bus scolaires
  - **M Éric GOUZOU** : Travaux et entretien (salarié du SIVU du Pech Larode)
  - **Mme Alexandra DESCARGUES** : Secrétaire de Mairie

Madame Erica Peeters qui assurait la confection des repas et le service à la cantine depuis le départ de Liliane Castanié, a demandé à bénéficier depuis le mois de mars 2020 d'une mise en disponibilité pour réaliser un projet personnel.
Monsieur Eric Lalou a pris ses fonctions en mai 2020 en remplacement d'Erica Peeters.

Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons toutes les chances de réussite à Erica Peeters !

Le Transport à la demande (TAD)

Il s'agit d'un service public géré par le Grand Figeac avec l'aide des conseils départementaux du Lot et de l'Aveyron et de la Région Occitanie.
Depuis le 1er janvier 2021, le service a évolué avec de nouvelles destinations et de nouveaux horaires.

Destinations possibles à partir de MONTET-ET-BOUXAL

- **Lacapelle-Marival**
- **Leyme**
- **Figeac**
- **Saint-Céré**
- **Gramat**
- **Aynac**

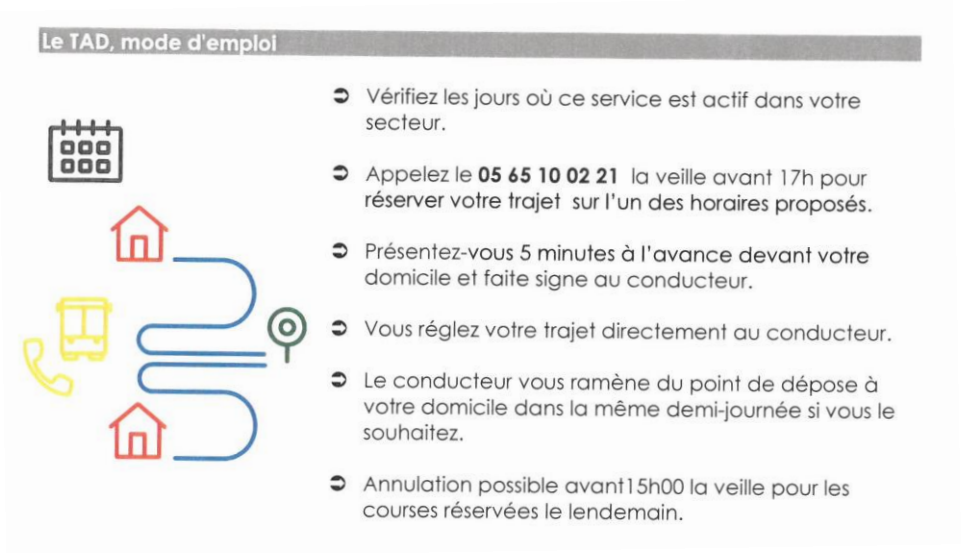

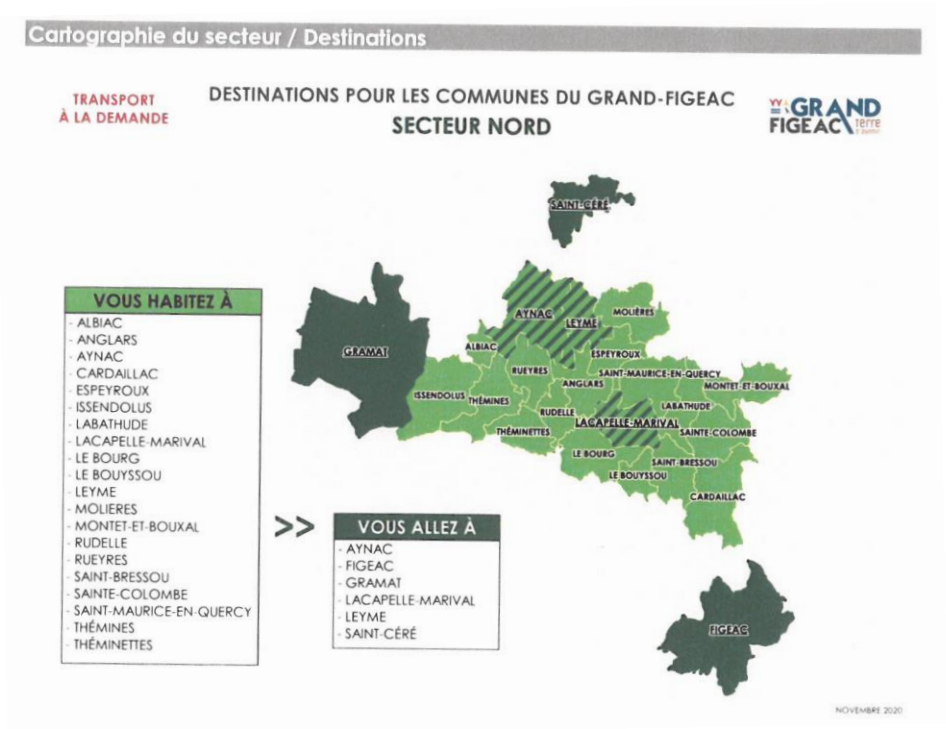

Plages horaires pour le secteur NORD/ Heures d'arrivée et de départ de la destination

LUNDI	AM	Lacapelle
		9h00 - 11h00
	PM	Leyme
		14h00 - 16h00
MARDI	AM	Figeac
		10h00 - 12h00
	PM	
MERCREDI	AM	Saint-Céré
		9h00 - 11h00
	PM	Lacapelle
		15h00 - 17h00
JEUDI	AM	Gramat
		13h30 - 15h30
	PM	Aynac
		13h30 - 15h30
VENDREDI	AM	
	PM	Figeac
		13h30 - 15h30
SAMEDI	AM	Figeac
		9h30 - 11h30
	PM	

Points d'arrêts des destinations desservies				
Figeac	Gare SNCF	Tribunal	Jardin de l'hôpital	Foirail
Leyme	Pôle santé			
Lacapelle-Marival	Place de l'église			
Saint-Céré	Place de la République			
Gramat	Place de la République			
Aynac	Pôle de santé			

Le tarif est de 2€ pour un aller et 4€ pour un aller-retour.
Le billet se prend auprès du transporteur lors de la montée dans le véhicule.

D'autres destinations sont possibles en partant de GORSES ou SAINT-MEDARD-NICOUBY

- **Latronquière**
- **Maurs**
- **Figeac**
- **Saint-Céré**
- **Lacapelle-Marival**

Plages horaires pour le secteur NORD-EST / Heures d'arrivée et de départ de la destination

LUNDI	AM	Latronquière 10h00 - 12h00
	PM	
MARDI	AM	
	PM	Figeac 14h00 - 16h00
MERCREDI	AM	Saint-Céré 9h00 - 11h00
	PM	Figeac 15h00 - 17h00
JEUDI	AM	Maurs 10h00 - 12h00
	PM	Lacapelle-Marival 13h30 - 1530
VENDREDI	AM	Latronquière 10h00 - 12h00
	PM	
SAMEDI	AM	Figeac 10h00 - 12h00
	PM	

Points d'arrêts des destinations desservies

Figeac	Gare SNCF	Tribunal	Jardin de l'hôpital	Foirail
Latronquière	Centre de santé	Centre bourg (huit à huit)		
Maurs	Mairie			
Saint-Céré	Place de la République			
Lacapelle-Marival	Place de l'église			
Capdenac-Gare	Gare SNCF	Rue Carnot	Maison de Santé	

Informations Utiles - Civisme

La taille des haies

Au printemps, la taille des haies est fortement déconseillée car néfaste à la biodiversité. Elles constituent un habitat important pour la faune surtout au printemps, période de reproduction de nombreuses espèces. De ce fait, la taille des haies bocagères est interdite entre 1er avril et le 31 juillet et est à effectuer hors de cette période.

Le bruit

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, broyeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8 à 20h, les samedis de 9 à 12h et de 14h30 à 19h ainsi que les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.

Les dépôts sauvages de déchets

Partant du préambule que chaque producteur de déchets est responsable de ses déchets et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés, tout dépôt de déchets est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui. Pourquoi cette interdiction ? Parce que ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication… et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.
Les déchetteries sont à votre disposition pour l'élimination de ces déchets.

Lacapelle-Marival 05 65 34 41 14	Latronquière 05 65 38 18 77
Samedi- Mardi : 09h00 / 12h00 Mercredi - Jeudi – Vendredi : 14h00 / 18h00 **Fermé** : Dimanche - Lundi	Vendredi- samedi- mercredi : 09h00 / 12h00 Lundi – mardi : 14h00 / 18h00 **Fermé** : Dimanche – Jeudi

Ecobuage ou brûlage à l'air libre

Arrivée de la fibre optique

La fibre optique est disponible pour une grande partie des habitants de la commune qui le désire.

Quel est l'intérêt de prendre la fibre ?

Elle peut transporter des données sur de très longues distances sans perte de débit, contrairement à la qualité du signal ADSL qui dépend de l'éloignement entre votre logement et le central téléphonique. En outre, la fibre optique est beaucoup plus stable que l'ADSL car insensible aux perturbations électromagnétiques.

Quels usages en faire ?

Sauvegarde, envoi des fichiers volumineux, travail simultané, téléchargement accéléré, télétravail, visioconférence, VPN… Les avantages de la fibre pour un professionnel sont nombreux.

Comment fonctionne la fibre ?

La fibre utilise le principe de réfraction de la lumière. Elle est constituée d'un cœur (en silice) qui confine l'énergie lumineuse et propage le signal. Ce cœur est recouvert d'une gaine à faible indice de réfraction : l'onde lumineuse est alors enfermée dans la silice.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est constituée d'un fil de verre ou de plastique très fin (250 micromètres) capable de conduire la lumière. Cela permet de transmettre très rapidement des données d'un point à un autre sur de grandes distances sans perte de vitesse.

Vous pouvez consulter sur le site www.alliancetreshautdebit.fr l'éligibilité de votre domicile. Dans le cas où il l'est, vous pouvez faire la demande de raccordement à votre fournisseur d'accès à internet.

Vie locale en image

Une vie malheureusement bien limitée cette année !

Les vœux de la commune et la galette

le 12/01/2020 avec le théâtre de Ste Colombe

Cérémonie du 11 novembre 2020

La cérémonie de ce mercredi 11 novembre 2020, destinée à commémorer la signature de l'Armistice de 1918, a été chamboulée par la pandémie.

C'est en comité très restreint, Monsieur le maire et l'équipe municipale, que la cérémonie s'est tenue afin de rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour défendre notre liberté et notre pays.
Une gerbe a été déposée au monument aux morts suivi d'une minute de silence

Vie associative

2020 est une année très particulière, la COVID est passée par là !
Malgré une activité quasiment à l'arrêt, les associations sont toujours là.
Vous pouvez les contacter !

Associations	Contacts	Téléphones
Comité des fêtes	M Laflorencie Sylvain	06.21.23.14.85
Les marchés de Montet et Bouxal	M Ayroles Jean Louis	06.75.20.54.78
APE	Mme Mrozek Mélanie	06.17.59.05.87
Association des aînés de Sabadel Latronquière et Montet et Bouxal	M Castanié Albert	07.87.47.40.45
Montet et Bouxal Pétanque	M Gibrat Jérôme	06.99.26.57.01
CUMA de Montet et Bouxal	M Carsac Christian	06.87.62.64.14
Chasse, nature et loisirs	M Estival René	06.11.34.21.97
Chasse, St Hubert du Pech Larode	M Bex Serge	06.18.24.37.22
Mutuelle coup dur	M Dolique François	06.85.46.87.43
Union Sportive	M Martin Serge	05.65.35.68.10
Association pour le Développement de l'élevage lotois (ADEL)	M Malaret Jean Pierre Secréteriat	06.76.11.03.07 05.65.34.88.00
Association System Gaming	M. Ritzzo Benoit	06.42.00.88.58

Association des Aînés de Sabadel-Latronquière et Montet-et-Bouxal

Composition du bureau :

- Président : CASTANIE Albert
- Vices Présidents : GALTIE Gilbert, DOLIQUE Odette
- Secrétaire : LELUC Françoise
- Secrétaire Adjoint : GOUZOU Marcel
- Trésorier : LABROUSSE Evelyne
- Trésorier Adjoint : FEYT Geneviève
- Membres : BOURRET Christiane, RIGAL Martine.

Le mot du président :

Les activités du club ont été suspendues à compter du 15 Mars 2020 pour cause de COVID.
Cette situation est très regrettable pour beaucoup de personnes très actives au club.
Cependant la santé de tous reste primordiale. Gardez les distances sanitaires, porter le masque, éviter les regroupements sont des précautions à prendre tous les jours.

Des jours meilleurs reviendront.

Association pour le Développement de l'Elevage Lotois (ADEL)

La foire primée aux bœufs gras est un événement qui met en lumière la filière bovine de notre région.

La foire bovine de Lavitarelle, qui s'est déroulée le vendredi 29 septembre 2020, a eu un grand succès malgré un temps maussade. Comme chaque année, les éleveurs étaient au rendez-vous.

Comité des fêtes

Présidents : Dorian ESTIVAL et Sylvain LAFLORENCIE

Trésorières : Amélie LAFLORENCIE et Aurélie PAULET

Secrétaires : Amélie VERMANDE et Emilie DANDURAND

Le mot du Président :

C'est le cœur bien lourd que l'ensemble des membres du Comité des fêtes de Montet-et-Bouxal ont pris la décision d'annuler toutes les festivités durant cette année 2020.

En effet, il ne nous paraissait pas raisonnable ni réaliste d'organiser la fête avec toutes les mesures sanitaires que nous aurions dû prendre et une « certaine prise de risque » pour tous.

L'année 2020 aura été une année blanche pour notre association.

Lorsque la situation sanitaire le permettra, nous souhaitons organiser un repas communal afin de nous retrouver et passer un bon moment tous ensembles.

Nous comptons sur votre compréhension.

Nous sommes très tristes de ne pas avoir pu festoyer avec vous cette année, mais ce n'est que pour mieux se relancer l'an prochain.

Nous reviendrons plus forts, ensemble, pour l'édition 2021!

Association Montet-et-Bouxal Pétanque

Le samedi 31 Octobre 2019 s'est déroulée l'assemblée générale du club de pétanque.

Président : GIBRAT Jérôme.
Vice-Président : ROUQUIER Julien
Trésorier : ESTIVAL Nathalie
Trésorier adjoint : GRATIAS Michel
Secrétaire : CAZES Joël
Secrétaire adjoint : BARDET Rémy

Le samedi 14 mars 2020 notre club a reçu de nouvelles tenues grâce à nos sponsors les Ets FEYT, STAP et LOCAMAX.

Le club s'est engagé en coupe de France ou il a perdu au 1er tour contre Cahors Sport Pétanque. En coupe du Lot éliminé au 1er tour contre Bagnac sur Célé. Le concours du mois de Mai n'a pu avoir lieu à cause du confinement, mais nous avons pu jouer en championnat amical au mois de septembre avec 2 équipes engagées avec des résultats moyens.

Pour la saison prochaine, nous sommes un peu dans le flou vu la situation mais nous espérons repartir avec 2 équipes. Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent rejoindre le club.

Tous les membres du club vous souhaitent une bonne année 2021.

Don du sang : Une année remarquable.

Depuis quelques années, le nombre de points de collectes a fortement diminué dans le Lot. Sur le territoire de l'ensemble des anciens cantons de Latronquière, Livernon et Lacapelle-Marival (auquel il faut ajouter quelques communes périphériques), il ne reste plus qu'une collecte. C'est celle de Lacapelle qui a lieu 5 fois par an. Une amicale dite « Amicale des donneurs de sang du Pays de Lacapelle » contribue à la promotion du don du sang sur ce large territoire et apporte son aide pour la réalisation des collectes.
Elle est très heureuse de vous présenter ses vœux pour 2021 et remercie tous ses membres bénévoles et ses divers partenaires.

Cette année, 5 collectes ont eu lieu.
Voici les chiffres des 3 dernières années avec 5 collectes par an :

- 2018 : 523 présentés ; 446 prélevés.
- 2019 : 523 présentés ; 443 prélevés
- 2020 : 588 présentés ; 524 prélevés.

Avec une progression d'environ 15 %, les résultats de 2020 sont remarquables dans le contexte sanitaire que nous avons connu. L'amicale est restée disponible et disciplinée ; les personnels de

l'EFS se sont montrés professionnels et attentionnés. Quant aux donneurs, ils se sont mobilisés et ont su accepter les petits aménagements imposés par la pandémie. Nous avons noté cette année 32 nouveaux donneurs qui confortent le socle de nos donneurs potentiels.
Nous remercions mairies, associations, commerçants et autres structures qui assurent l'affichage et la promotion.
Voici les dates prévues pour 2021 **: lundi 11 janvier, jeudi 18 mars, mardi 18 mai, vendredi 20 août et mercredi 27 octobre.**

Bonne année et bonne santé pour 2021.

Centre de secours de Latronquière

Durant l'année 2019, le CIS de LATRONQUIERE a effectué 132 interventions :

- 97 secours à personnes
- 5 secours routiers
- 5 feux moyens de chauffage
- 10 feux de bâtiments
- 3 feux de véhicules
- 6 feux de végétation
- 6 opérations diverses

Les sapeurs-pompiers sont intervenus une dizaine de fois sur notre commune au cours de l'année.

Effectifs :

A ce jour, la caserne comptabilise 26 sapeurs-pompiers volontaires, avec 9 femmes et 17 hommes.
2 départs à la retraite : les sergents honoraires Gérard LACAZE et Bruno GRIVAULT.

La Sainte Barbe :

Le samedi 11 janvier 2020, s'est déroulé notre Sainte Barbe dans les locaux du CIS.
Lors de cette soirée, plusieurs sapeurs-pompiers du centre ont été honorés :

Médaille d'or pour 30 ans de service : l'infirmière principale Christine DEVES
Médaille de bronze pour 10 ans de services : le Sergent Sébastien LAVERGNE

Nominations :

Les 1ères classes Florent COSTES et Jérôme GALTIE ont été promus au grade de caporal.
Le caporal Jérémy FROMENT a été promu au grade de Sergent.

Nous avons besoins de bénévoles supplémentaires. Nous renouvelons un appel à candidature pour devenir sapeurs-pompiers (18 à 55 ans).

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre le capitaine Philippe CADENES chef de centre au 06 80 32 95 37 ou passer au CIS le dimanche matin de 10H30 à 12H.

Le mot du maire :

Sur la commune 2 bénévoles font partis des sapeurs-pompiers de Latronquière. Un grand merci à eux pour leur civisme.

La Santé

Médecins généralistes

- Dr MARTIN - MIRANDA Eugenio - tel 06.49.59.64.92 / 05.65.38.28.97

  Maison de santé 46120 **LACAPELLE MARIVAL**

- Dr NOWAK Annie-Claire et Dr ALBERTIER Geneviève - Tél : 05 65 40 14 84

  Le Bournaguet 46100 **CARDAILLAC**

- **Les Centres de santé du Grand Figeac** Tel : 05. 65.50.22.77 / **RDV selon planning**,

  à Latronquière, Leyme, Aynac, et Lacapelle Marival

  Planning consultable sur : http://www.cls-grand-figeac.fr/centre-de-sante/

  Médecins présents : Dr Heimburger, Dr Borel, Dr Guillemont ; Dr Blanc-Sahnoun

Infirmiers

- **Maison de santé**
  Grand rue centrale
  46120 **LACAPELLE MARIVAL**

  Cabinet infirmier du Merlival
  (Mme Marie Pierre Cubaynes, Mme Caroles Marques, Mme Julie Jammes, Mme Charlotte Capot)
  Tél : 05 65 40 93 80

  SSIAD du haut Quercy
  Tel :05.65.11.24.05

- M. Tahar. GUEMGHAR et Mme FRICOU Michèle
  Tél : 05 65 40 89 84
  Place du Fort
  46120 **LACAPELLE MARIVAL**

- Cabinet d'Infirmiers
  Tél : 05 65 40 34 62
  Route de Figeac
  46 210 **LATRONQUIERE**

- Cabinet d'Infirmiers
  Tél : 05 65 40 12 99
  Le Bournaguet
  46100 **CARDAILLAC**

Kinésithérapeutes

- Mme Lydie Lamothe MALVAL - Tél : 05 65 40 85 55

  Lotissement La Millade 46120 **LACAPELLE MARIVAL**

- M AMADIEU Arnaud - Tél : 05 65 40 98 38

  Grand Rue Centrale 46120 **LACAPELLE MARIVAL**

- M.MOUTON Jean-Louis - Tél : 05 65 40 33 05

  Route de Figeac 46210 **LATRONQUIERE**

- Cabinet de groupe**.** Kinésithérapeutes - Tél : 05 65 40 60 21

  M. CAZENOVE Raphael / M. DE LA ROSA Raphael / M. FRAYSSE Yoann / M. MOUTON Yoan

  Rue du 11 Mai 1944. 46100 **CARDAILLAC**

Ostéopathes

- M AMADIEU Arnaud - Tél : 05 65 40 98 38
  Grand Rue Centrale 46120 **LACAPELLE MARIVAL**
- Mme PARET Gaëlle - Tél : 05.65.21.53.41 ou 06 50 60 87 45
  Maison des Services 46120 **LACAPELLE MARIVAL**
- M DE LA ROSA Philippe - Tél : 05 65 40 60 21
  Rue du 11 Mai 1944 46100 **CARDAILLAC**

Sage-Femme

- Mme CHARBONNIER Nathalie - Tél : 05 65 38 62 39 - 06 07 32 90 82
  Maison des services Rue Fricou 46120 **LACAPELLE MARIVAL**

Orthophoniste

- Mme RINGEARD Laure - Tél : 05 81 24 03 06
  Grande rue 46120 **LACAPELLE MARIVAL**
- Mme Anne Claire BRETEAU - 05.65.50.22.77
  Maison de Santé 46120 **LACAPELLE MARIVAL**

Chirurgiens Dentistes

Cabinet de groupe Tel : 05.65.40.81.52
Le Pigeonnier 46120 **LACAPELLE MARIVAL**

- Dr Agnès DARDENNES
- Dr Nicolas REMONDET
- Dr Juliette THUAULT

Ambulanciers - Taxis

- GENOT et Fils - Tél 05 65 40 83 19
  CD 940 46120 **LACAPELLE MARIVAL**
- Taxis Marivalois - Tél : 05 65 40 95 40
  Le Pigeonnier 46120 **LACAPELLE MARIVAL**
- BARGUES Thierry - Tél 05 65 11 90 99- 06 86 21 14 91
  Le Bourg 46210 **LATRONQUIERE**
- Taxi du Ségala - Tél : 06 38 33 18 73
  Le Bourg 46210 **LATRONQUIERE**

Numéros d'urgence

(24/24h) Appel gratuit

- SAMU **15**
- Police – Gendarmerie **17**
- Pompiers **18**
- Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus) **112**
- Urgences sociales (ou "SAMU social") **115**
- Enfants disparus **116 000**
- Enfance maltraitée **119**
- Violences femmes info **3919**
- Personnes sourdes ou malentendantes **114**

Informations Utiles

Établissements, Commerces, Entreprises

• Occasion 976	Vente de véhicules	07.66.66.24.35
• École de Lavitarelle		05.65.40.29.29
• La Superette	Épicerie, tabac, Journaux, FDJ	05.65.50.24.39
• Agri Sanders	Fournitures agricoles, matériaux, bricolage	05.65.40.29.56
• Coiffure Sabine		05.65.40.43.42
• Restaurant Galtié		05.65.40.28.70
• Restaurant (le Gouzou) Pecheyran		05.65.40.28.56
• Établissement Feyt	Charpente, couverture, menuiserie	05.65.40.33.08
• Établissement Ladirat	Charpente	05.65.40.28.76
• L'Anser Foie Gras	Oies et canards	05.65.11.65.71
• STAP	Travaux publics	0565.40.37.56
• Arthur Peeters	Art travaux du bâtiment	05.65.11.01.39
• Les Cubiténistes	Art de rue	05.65.11.94.40
• SARL Mage Bernard	Commerce de bestiaux et paille	06.80.62.49.34
• Bex Alain	Fauchage, débroussaillage	06.87.16.02.20
• My Home System :	Informatique, téléphonie, Domotique	06.42.00.88.58
• Armurerie du Ségala	Entretien et réparation fusils de chasse	05.65.40.79.57

Patrimoine à découvrir

Sentier des mines du Soulié

C'est l'histoire bien particulière des mines que l'on vous invite à découvrir tout au long de ce chemin avec anecdotes et données historiques surprenantes. Bref, une randonnée calme et ombragée, documentée et étonnante vous attend !

Durée : 1h00 / Longueur 3 km / Balisage : jaune

DEPART : Parking au bord de la route à l'intersection de la D89 avec la route de Faltrep et du Mazet Haut (panneau d'informations)
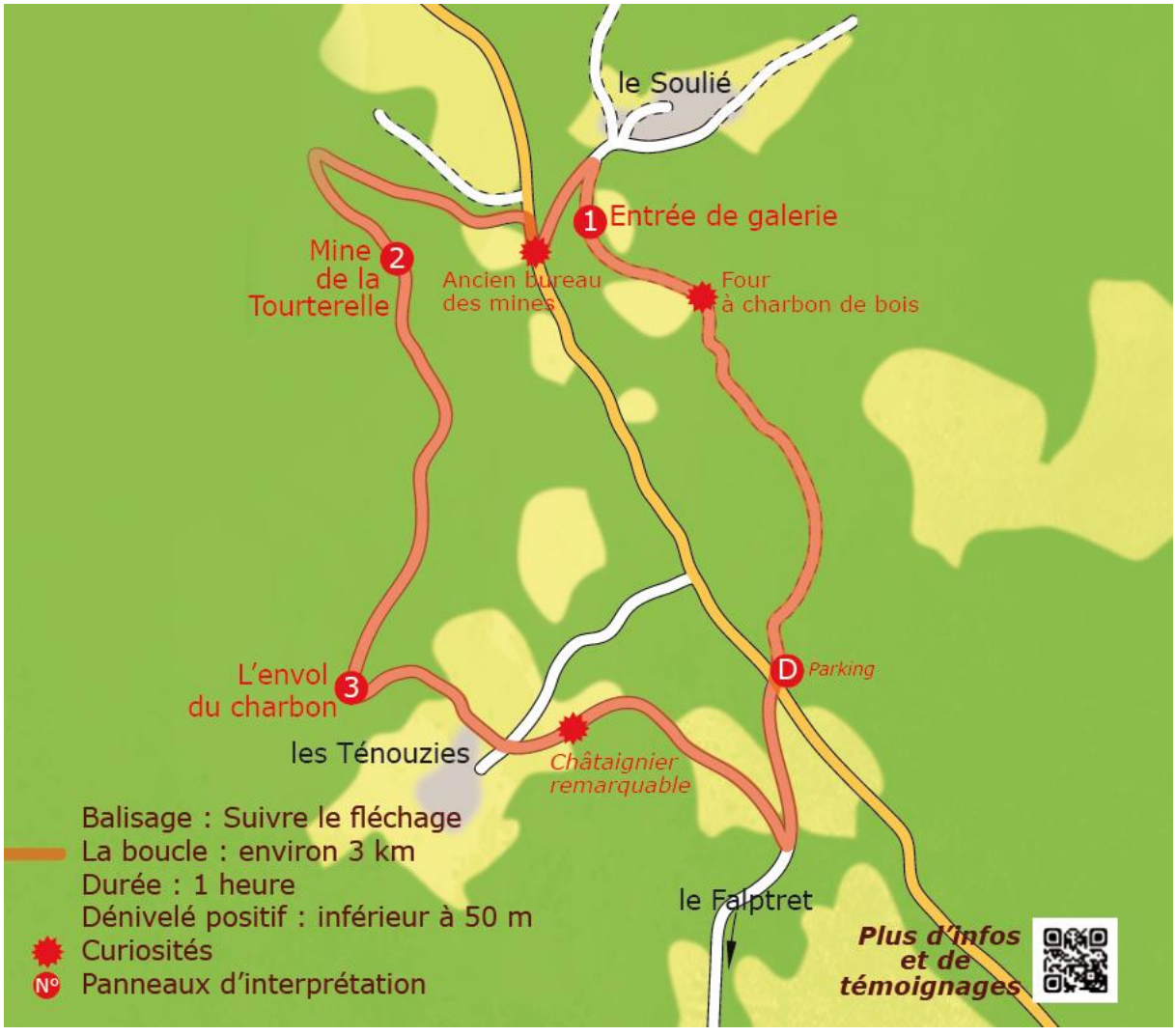
SITUATION : sur la D89 entre Viazac et Rouqueyroux, à 4 km du village de Saint Perdoux et à 12 km de la N122 à Viazac